

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 147 305 526 dinars, un actif net de 147 053 004 dinars et un bénéfice de la période de 1 857 614 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Mars 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Mars 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 29 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	116 352 420	80 493 253	111 178 638
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		15 061 890	20 095 619	15 826 185
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		96 018 282	52 991 088	94 672 706
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 272 248	7 406 546	679 747
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	30 953 105	78 960 616	28 706 205
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		21 505 066	78 960 445	25 997 242
AC2-B	DISPONIBILITES		9 448 040	170	2 708 963
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			147 305 526	159 453 868	139 884 842
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	184 277	67 812	150 255
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	68 245	69 605	45 189
TOTAL PASSIF			252 522	137 417	195 444
ACTIF NET			147 053 004	159 316 451	139 689 398
CP1	CAPITAL	CP1	138 409 823	150 207 375	133 045 921
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	8 643 181	9 109 076	6 643 477
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		6 907 127	0	803
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		1 772 054	1 763 536	7 403 420
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-36 000	-4 244	-760 746
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	7 198 778	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	151 006	0
ACTIF NET			147 053 004	159 316 451	139 689 398
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			147 305 526	159 453 868	139 884 842

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU	DU	31/12/2021
			01/01/2022 AU 31/03/2022	01/01/2021 AU 31/03/2021	
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 543 702	885 152	4 623 648
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		218 449	275 744	1 026 062
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 325 253	609 408	3 340 038
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	0	257 548
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	463 522	1 127 718	3 765 708
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	230 989	483 335
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		257 265	623 920	1 603 155
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		55 934	226 816 (*)	871 334
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		150 323	45 993	807 885
REVENUS DES PLACEMENTS			2 007 224	2 012 870	8 389 356
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-183 968	-195 720	- 772 256
REVENU NET DES PLACEMENTS			1 823 256	1 817 150	7 617 101
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-51 202	-53 613	- 213 680
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 772 054	1 763 536	7 403 420
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-36 000	-4 244	- 760 746
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1 736 054	1 759 292	6 642 674
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		36 000	4 244	760 746
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		85 087	735 555	2 926
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		472	14 061	182 897
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			1 857 614	2 513 153	7 589 243

(*) Un montant de 45 993 Dinars a été reclassé en « REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES » pour des besoins de comparabilité.

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2022 AU 31-03-2022**

DESIGNATION		DU 01/01/2022 AU 31/03/2022	DU 01/01/2021 AU 31/03/2021	31/12/2021
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	1 857 614	2 513 153	7 589 243
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 772 054	1 763 536	7 403 420
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	85 087	735 555	2 926
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	472	14 062	182 897
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	- 7 516 643
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 505 992	2 584 383	- 14 602 117
	SOUSCRIPTIONS	53 546 586	26 586 136	112 957 237
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	51 477 700	26 217 900	109 651 500
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-708 047	-1 038 498	-1 555 674
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	2 534 567	1 264 120	2 539 461
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	242 365	142 613	2 321 949
	RACHATS	-48 040 594	-24 001 753	-127 559 353
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-46 122 900	-23 086 100	-124 023 700
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	631 589	344 319	1 767 836
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 270 917	-1 113 115	-2 220 794
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-278 366	-146 857	-3 082 695
	VARIATION DE L'ACTIF NET	7 363 605	5 097 536	-14 529 517
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	139 689 398	154 218 915	154 218 915
AN4-B	FIN DE PERIODE	147 053 004	159 316 451	139 689 398
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 349 307	1 493 029	1 493 029
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 402 855	1 524 347	1 349 307
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	103,527	103,292	103,292
B-	FIN DE PERIODE	104,824	104,515	103,527
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,25%	1,18%	4,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.01.2022 AU 31.03.2022

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31.03.2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2022, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		14 562 280	15 061 890	10,24%
ATB 2007/1 D	1 000	43 636	46 110	0,03%
ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	150 000	155 922	0,11%
STB 2008/1 CD	50 000	2 400 000	2 539 260	1,73%
STB 2008/2	200	3 956	3 978	0,00%
AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	598 800	615 847	0,42%
BTK 2009 CAT.C	40 000	798 424	802 617	0,55%
AB SUBORDONNE 08 B	10 000	350 000	366 915	0,25%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	10 000	200 000	211 762	0,14%
UIB 2009/1 TR B	40 000	798 400	823 281	0,56%
AMEN BANK SUB 2010	10 000	266 300	275 124	0,19%
BNA SUBORDONNE 2009	10 000	199 600	208 098	0,14%
STB 2008/2	2 000	39 559	39 783	0,03%
AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	598 800	611 916	0,42%
AMEN BANK SUB 2010	40 000	1 065 200	1 100 495	0,75%
CIL 2017-1 TF 7.6%	30 000	600 000	627 785	0,43%
ATB 2007/1 C C	20 000	600 000	632 709	0,43%
BH 2009 C/A	70 000	1 610 000	1 632 631	1,11%
BTK 2009 CAT.C	10 000	199 606	200 654	0,14%
ATB 2007/1 D	30 000	1 320 000	1 394 209	0,95%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	1 320 000	1 324 081	0,90%
ATL 2015-1 CC TF	10 000	200 000	209 016	0,14%
UIB 2009/1 TR C	30 000	1 200 000	1 239 697	0,84%
AC1-B. Emprunts d'Etat		91 879 625	96 018 282	65,30%
AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		50 879 625	53 448 110	36,35%
Bons du Trésor Assimilables		50 879 625	52 701 495	35,84%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	16 611	17 413 379	18 232 333	12,40%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	35 069	33 466 247	34 469 162	23,44%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			746 614	0,51%
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		41 000 000	42 570 172	28,95%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 422 786	5,73%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 756 848	12,76%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 260 384	6,98%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 130 155	3,49%
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5 201 624	5 272 248	3,59%
SICAV AXIS TRESORERIE	4 543	500 030	505 668	0,34%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 583 625	3,12%
FCP HELION MONEO	1 700	173 857	182 956	0,12%
Total portefeuille titres		111 643 530	116 352 420	79,12%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 543 702 Dinars** du 01.01.2022 au 31.03.2022, contre **885 152 Dinars** du 01.01.2021 au 31.03.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	31/12/2021
Revenus des obligations de sociétés	218 449	275 744	1 026 062
Revenus des Emprunts d'Etat	1 325 253	609 408	3 340 038
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	0	257 548
TOTAL	1 543 702	885 152	4 623 648

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2022, à **21 505 066 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt				14 500 000	14 492 757	9,86%
CDP 10J-01/04/2022	BIAT	7.25	4	2 000 000	2 000 000	1,36%
CDP 10J-02/04/2022	BIAT	7.25	6	3 000 000	2 999 517	2,04%
CDP 10J-03/04/2022	BIAT	7.25	6	3 000 000	2 999 034	2,04%
CDP 10J-06/04/2022	BIAT	7.25	6	3 000 000	2 997 586	2,04%
CDP 10J-07/04/2022	BIAT	7.25	7	3 500 000	3 496 621	2,38%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouiss ance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				6 999 220	7 012 309	4,77%
Prise en pension 4262 BTA 8% 11/2030 20J- 07/04/2022	7.25	AMEN BANK	18/03/2 022	3 999 467	4 010 743	2,73%
Prise en pension 3066 BTA 6% Janvier 2024 20J-18/04/2022	7.25	AMEN BANK	29/03/2 022	2 999 753	3 001 566	2,04%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2022, à **9 448 040 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2022 au 31.03.2022 à **463 522 Dinars**, contre **1 127 718 Dinars** du 01.01.2021 au 31.03.2021 et se détaillent comme suit :

REVENUS	du 01.01.2022 au 31.03.2022	du 01.01.2021 au 31.03.2021	31/12/2021
REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME	0	230 989	483 335
REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT	257 265	623 920	1 603 155
REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)	55 934	226 816	871 334
Revenus des prises en pension	150 323	45 993	807 885
TOTAL	463 522	1 127 718	3 765 708

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2022 au 31.03.2022 à **183 968 Dinars** contre **195 720 Dinars** du 01.01.2021 au 31.03.2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	73 587	78 288	308 902
Rémunération du dépositaire	36 794	39 144	154 451
Rémunération des distributeurs	73 587	78 288	308 902
Total	183 968	195 720	772 256

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2022 au 31.03.2022 à **51 202 Dinars**, contre **53 613 Dinars** du 01.01.2021 au 31.03.2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	31.12.2021
Redevance CMF	36 793	39 144	154 449
Impôts et Taxes	4 945	5 009	20 843
Rémunération CAC	6 626	6 626	26 871
Jetons de présence	2 839	1 479	6 848
Contribution sociale de solidarité	0	200	200
Publicité et Publications	0	1 045	3 646
Charges Diverses	0	111	823
Total	51 202	53 613	213 680

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2022 à **252 522 Dinars**, contre **137 417 Dinars** au 31.03.2021 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2022	31.03.2020	31.12.2021
PA1	Opérateurs créditeurs	184 277	67 812	150 255
PA2	Autres créditeurs divers	68 245	69 605	45 189
	TOTAL	252 522	137 417	195 444

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2022 à **184 277 Dinars** contre **67 812 Dinars** au 31.03.2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.03.2022	Montant au 31.03.2021	Montant au 31.12.2021
Gestionnaire	73 892	27 125	62 934
Dépositaire	36 798	13 562	24 387
Distributeurs	73 587	27 125	62 934
Total	184 277	67 812	150 255

PA2: Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31.03.2022 à **68 245 Dinars** contre **69 605 Dinars** au 31.03.2021 et se détaillent comme suit :

Autres créiteurs divers	Montant au 31.03.2022	Montant au 31.03.2021	Montant au 31.12.2021
Etat, impôts et taxes	24 257	7 790	9 010
Redevance CMF	12 747	13 562	12 348
Provision pour charges à payer	12 306	5 869	5 700
Rémunération CAC	18 512	33 819	11 887
Jetons de présence	423	7 479	5 582
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	1 086	663
Total	68 245	69 605	45 189

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

- Montant : 134 930 700 Dinars
- Nombre de titres : 1 349 307
- Nombre d'actionnaires : 2 279

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 51 477 700 Dinars
- Nombre de titres émis : 514 777

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 46 122 900 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 461 229

Capital au 31.03.2022 : 138 409 823 Dinars

- Montant en nominal : 140 285 500 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -1 875 677 Dinars
- Nombres de titres : 1 402 855
- Nombre d'actionnaires : 2094

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 875 677 Dinars** au 31.03.2022 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 884 779
1- Résultat non distribuable de la période	85 560
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	85 087
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	472
2- Régularisation des sommes non distribuables	-76 458
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-708 047
<input type="checkbox"/> Aux rachats	631 589
Total sommes non distribuables	-1 875 677

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2022 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	1 772 054
Régularisation du résultat distribuable de la période	-36 000
Résultat distribuable de l'exercice clos	6 643 477
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	263 650
SOMMES DISTRIBUABLES	8 643 181

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	31.03.2022	31.03.2021
Revenus des placements	1.431	1.320
Charges de gestion des placements	-0.131	-0.128
Revenus net des placements	1.300	1.192
Autres charges d'exploitation	-0.036	-0.035
Résultat d'exploitation	1.263	1.156
Régularisation du résultat d'exploitation	-0.026	-0.002
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1.238	1.154
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.026	0.002
Variation des +/- values potentielles/titres	0.061	0.482
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0.000	0.009
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1.324	1.648

5-2 Ratio de gestion des placements	<u>31.03.2022</u>	<u>31.03.2021</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0.123%	0.123%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0.034%	0.034%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	1.164%	1.111%
Actif net moyen	149 109 063	158 748 476

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir du 03/01/2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS (ayant remplacée BIATCAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.